

## Réunion CHSCT du 19 mai

### Futur CHSCT: 7 membres à 20 heures ou 6 membres à 15 heures ?

*Cette réunion s'est déroulée sous la présidence du RH, M.Marcon. Les représentants CGT ont précisé qu'ils ne siègeraient plus tant que le nouveau CHSCT ne serait pas mis en place. La Direction a précisé que suite au litige sur la mise en place du nouveau CHSCT, elle avait reçu une réponse de l'inspecteur du travail qui stipule qu'il n'est pas compétent pour trancher le différent et que si le cas était porté en justice, il est certain qu'il y aurait une application stricte du code du travail: un CHSCT avec 6 membres avec 15 heures de délégation. **La Direction avait proposé 7 membres à 20 heures, proposition que la CFDT a accepté, confirmé lors de la rencontre avec l'inspecteur du travail, en estimant qu'un effort était fait et qu'il se situait au-dessus du code du travail. La balle est dans le camp du syndicat CGT avec le risque de voir un CHSCT de 6 à 15 heures ce qui correspondrait à une perte de 50 heures de délégation par mois au service de la santé et de la sécurité des salariés.***

#### **MISE EN PLACE DE LA GESTION DES DECHETS**

Nous sommes actuellement dans une phase d'essais dans certaines lignes (10 RC, Peinture). Nous accusons un retard de deux mois sur le programme initial. Dans les semaines à venir, des bennes seront mises en place après avoir réalisé le traçage des zones en semaine 21 dans les différentes lignes. C'est la société Exprim qui aura en charge la bonne gestion des déchets en s'appuyant sur des prestataires supplémentaires afin de bien gérer les différents circuits à respecter suivant la nature des déchets.

Une signalétique sera mise en place dans les différentes zones déchets et la démarche totale doit être réalisée avant les congés d'été. Pour ce qui est des zones déchetterie, elles se situeront, pour la première au Nord-Est du bâtiment Leclerc et l'autre, sous le bâtiment ingrédients. Ces deux zones seront fermées. Une campagne de communication sera réalisée auprès des opérateurs. Le prestataire se devra de faire évoluer la démarche dans le temps, afin de gérer aux mieux les déchets suivant leur famille et d'en améliorer le tri, le recyclage et la valorisation.

Au niveau local, Nexter fait partie du groupe de travail de la CCI et la démarche lancée à Roanne doit se mettre en place sur les autres entités du groupe. Pour notre centre, le référent qui suivra la bonne mise en place de cette démarche est Bruno Duperray.

**Pour la CFDT, cette démarche, bien qu'accusant du retard, est à poursuivre en favorisant la bonne information de toutes les personnes du centre sur sa mise en place.**

#### **INFORMATION ET CONSULTATION SUR LE FONCTIONNEMENT EN 3x8 DE L'ACTIVITE PEINTURE**

La Direction avait fait le «forçage» pour passer cette consultation en réunion de CE avant le CHSCT en prétextant qu'il n'y avait pas d'ordre... La Direction justifie cette nouvelle organisation par l'augmentation de charge de l'activité avec la fin des ARV et la montée en cadence du VBCI : il reste 4 ARV et 17 VBCI à peindre avant fin juin. Au mois de juin, il y aura 12 caisses VBCI à peindre. La durée de cette organisation est prévue pour 4 mois, ce qui englobe la période chaude. Le responsable a actuellement entre 14 et 16 volontaires. L'encadrement sera réalisé par deux opérateurs expérimentés qui ont délégation. Il y aura un SST dans chacun des deux secteurs de la peinture et chaque équipe sera constituée de 6 à 7 opérateurs. A la fin de chaque équipe, l'avant dernier attend le dernier opérateur et une ronde sera effectuée à la fin du dernier poste par le service de gardiennage.

**La CFDT est intervenue pour bien faire confirmer que cette organisation est bien prévue dans le cadre des horaires actuels. Si cette organisation devait durer avec de nouvelles règles, suite aux négociations sur l'organisation du temps de travail, il faudra que la Direction fasse une nouvelle consultation en ayant demandé à nouveau des volontaires. Les délégués CFDT sont aussi intervenus pour avoir des précisions concernant le travail de l'après-midi en cas de fortes chaleurs. Philippe Michaud, le responsable de l'activité, a répondu qu'en cas de forte chaleur les phases de**

préparation seront réalisées.

Consultation : 6 abstentions (3CFDT, 3CGT)

## PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION

Lors de la dernière présentation du programme annuel le 11 avril, les élus CFDT avaient demandé des évolutions (voir déclaration du 11 avril). Cette nouvelle présentation tient compte de beaucoup des préconisations faites par vos délégués CFDT :

- Poursuite de la démarche permettant le renouvellement du parc de chariots élévateurs,
- Prise en compte du risque routier dans le document unique d'évaluation des risques,
- Mise en place d'un groupe de travail sur les troubles musculo-squelettiques,
- Accompagnement tutoré pour les nouveaux arrivants,
- Poursuite du GPS (groupe prévention santé),

Voici quelques sujets importants bien pris en compte par la Direction dans le programme annuel.

Il reste bien sûr le sujet concernant l'intégration du risque psychosocial dans le document unique que la Direction refuse. Vos élus CFDT ne désespèrent pas de le faire intégrer avec les évolutions en cours et en s'appuyant sur de nouveaux éléments (étude sur le stress...), mais c'est un travail de «longue haleine». Malgré cela, les mesures de prévention du risque psychosocial restent actives sur notre centre avec la médecine du travail, l'assistante sociale et la psychologue.

Les pistes de travail du GPS concernent le risque psychosocial avec une intervention de VTE (association violence, travail et environnement de Saint-Etienne) ainsi qu'une action de prévention sur le risque routier.

Nous n'avons cité ici, que quelques points du programme annuel de prévention qui se veut le plus complet possible. Les élus CFDT se sont prononcés pour ce programme annuel de prévention lors de la consultation.

## LES OBJECTIFS POUR 2008

### 0 ACCIDENT

### Les taux de fréquence et de gravité

Fréquence	19*
Gravité	0,24
*intégrant personnels Nexter+intérimaires	

Pour les élus CFDT, bien que le centre ait fortement évolué ces derniers mois, il reste un travail encore important à réaliser avec le rapprochement d'UD et de la PFL, ainsi que des agrandissements imprévus qui surgissent ... Agrandissement de la zone VBCI structures et de la zone essais du VBCI. Et ce n'est peut-être pas terminé...La Direction aurait-elle vue trop petit ?

## POINTS DIVERS :

### - Organisation et nature des essais du VBCI:

Cette présentation «tombait à pic» puisque le délégué de zone (CFDT) avait demandé une réunion spécifique de sécurité (programmée jeudi 22) concernant la zone essais VBCI.

Le nombre de pilotes formés est de 8 actuellement et 3 autres sont en cours de formation. La durée des essais est de 5 jours au total. Le stockage des chars finis se fera dans le bâtiment UD, les délégués CFDT sont intervenus pour que stockage se fasse en tenant compte du rayon de braquage important du véhicule ainsi que du nombre qu'il est possible de stocker dans de bonnes conditions. Les essais de tirs se feront à Langonand (champ de tir de St Chamond), seulement 5 matériels seront concernés sur la tranche des 65 premiers. Pour ce qui concerne les pistes de Roanne, une visite de zone est prochainement programmée. Pour ce qui concerne la zone «essais atelier», un agrandissement est indispensable afin de gérer au mieux les différentes interventions (réglage parallélisme, dépose du GMP...) La surface dédiée prendra progressivement la place de l'ARV (Travées 11,12 Tà W...) avec l'installation d'un pont de 30T permettant de soulever le VBCI. Pour la zone «essais actuelle», les aspirations seront installées rapidement. Pour les élus CFDT, l'agrandissement de la zone essais permettra un désengorgement de la ligne et un travail dans de meilleures conditions notamment en ce qui concerne le déplacement des matériels ainsi que pour l'aménagement des postes de travail.

### - Information sur les contrôles réglementaires :

Ces contrôles sont à réaliser annuellement et concernent différents domaines (électricité, incendie...). Une action prioritaire est lancée par les services PR et LS, afin de résorber les 600 non conformités relevées. Les 130 urgences sont réglées et au global, 92% des non conformités traitées pour un objectif de 100% à la fin mai.

Concernant le plan de formation 2008, il se déroule bien avec un taux de présence satisfaisant. Concernant les formations SST, le recyclage ne devrait avoir lieu que tous les deux ans avec un programme qui va évoluer également.

Pour la CFDT : Philippe Petit

